

Comité des usagers

CPRCN

Comité des usagers

CPRCN

Missions Centre Jeunesse
de réadaptation, de dépendance,
de DI-TSA et de DP

1250, rue Lestrat
Baie-Comeau (Québec)
G5C 1T8

Téléphone :
418 589-2038 poste 342795

Sans frais :
1 866 545-2038

Télécopieur :
418 589-6227

Courriel :
comite.usagers.cprcn@ssss.gouv.qc.ca



Suivez-nous
sur Facebook!

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de la Côte-Nord

Québec 

Conception et impression : VOLTIQUE COMMUNICATION

Un accès à un meilleur service

Québec 

À retourner par la poste au :
Comité des usagers, CPRCN
1250, rue Lestrat, Baie-Comeau (Québec) G5C 1T8
ou transmettre vos coordonnées par courriel : comite.usagers.cprcn@ssss.gouv.qc.ca

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Tél. : _____

Courriel : _____

C'est quoi un comité?

Selon la définition prise dans le petit Larousse, il s'agit d'une réunion de membres choisis dans une assemblée, dans une société pour examiner certaines affaires.

Les personnes qui font partie ou siègent au comité des usagers, sont des personnes qui reçoivent ou ont déjà reçu des services en protection de la jeunesse, en dépendance, en déficience physique, en déficience intellectuelle ou troubles du spectre de l'autisme. Celles-ci souhaitent mettre à profit leur expérience, afin de défendre les droits des usagers/représentants et de promouvoir l'amélioration des services.

Le comité représente qui?

Il représente l'ensemble des personnes de la Côte-Nord qui reçoivent des services en protection de la jeunesse, en dépendance, en déficience physique, en déficience intellectuelle ou troubles du spectre de l'autisme.

Le comité est composé de qui?

Le comité des usagers est formé d'au moins cinq membres élus par tous les usagers de l'établissement et d'un représentant désigné par et parmi chacun des comités de résidents mis sur pied. La majorité de ces membres doivent être des usagers. Toutefois, s'il est impossible d'avoir une majorité d'usagers sur le comité, ceux-ci peuvent élire toute autre personne de leur choix pourvu que cette personne ne travaille pas pour l'établissement ou n'exerce pas sa profession dans un centre exploité par l'établissement.

Quel est son mandat?

Le mandat du comité des usagers est de défendre les usagers et de promouvoir leurs intérêts. Celui-ci veille à ce que ceux-ci soient traités avec respect et dignité.

Il est le porte-parole des usagers. Faire respecter les droits de ceux-ci, surveiller la qualité des services et la satisfaction de la clientèle constituent les assises qui guident ses actions.

Un comité indépendant?

L'autonomie du comité des usagers et des comités de résidents est essentielle à l'exercice de leur mandat et de leurs fonctions. Les comités déterminent leurs objectifs et leurs priorités d'action. Ces comités sont redevables de leurs actions auprès des usagers qu'ils représentent.



Le mandat de ce comité est d'aider les usagers et leurs représentants.
Les services sont gratuits et confidentiels.

Fonctions du comité

- RENSEIGNER les usagers sur leurs droits et leurs obligations;
- PROMOUVOIR l'amélioration de la qualité des conditions de vie des usagers;
- ÉVALUER le degré de satisfaction des usagers à l'égard des services obtenus de l'établissement;
- DÉFENDRE les droits et les intérêts collectifs des usagers ou, à la demande de l'usager, ses droits et ses intérêts en tant qu'usager auprès de l'établissement ou de toute autorité compétente;
- ACCOMPAGNER et ASSISTER, sur demande, un usager dans toute démarche qu'il entreprend, y compris lorsqu'il désire porter plainte;
- S'ASSURER, le cas échéant, du bon fonctionnement de chacun des comités de résidents et veiller à ce qu'ils disposent des ressources nécessaires à l'exercice de leurs fonctions;
- ANIMER, promouvoir et organiser toutes formes d'activités ou de projets destinés à informer les usagers;
- DONNER des avis sur l'organisation des services;
- REPRÉSENTER les usagers au conseil d'administration de l'établissement.

Dans le cas où, il n'y a pas de comité de résidents, le comité des usagers met en application ses fonctions légales auprès de tous les résidents hébergés de l'établissement, y compris ceux qui résident dans les ressources intermédiaires.

Vous désirez vous impliquer activement?

Oui, je désire...

- recevoir plus d'information sur les activités du comité des usagers
 devenir membre du comité des usagers

Signature _____

S.v.p. indiquer vos coordonnées au verso